

Budget Primitif pour l'exercice

2016

Budgets Annexes

- Halles de Lyon Paul Bocuse
- Théâtre des Célestins
- Auditorium-Orchestre National de Lyon



SOMMAIRE

BUDGETS ANNEXES	Page	Sans objet
I. Informations d'ordre général		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	Voir document du budget principal	
B - Modalités de vote du budget	7	
BUDGET ANNEXE DES HALLES DE LYON PAUL BOCUSE		
II. Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	13	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation- Chapitres	14	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	15	
B1 - Balance générale du budget -Dépenses	16	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	17	
III. Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	20	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	22	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	24	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	26	
B3 - Opérations d'équipement - Détails des chapitres et articles		X
IV - ANNEXES		
A - Eléments du bilan		
A1 - Etat de la dette		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36	
A1.5 - Etat de la dette - Détails des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39	
A3 - Etat des provisions		
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	40	
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4 - Equilibre des opérations financières		
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43	
A5 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1 - Etat des engagements donnés et reçus		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
- 6742 - Subventions de fonctionnement aux organismes publics		X
- 6743 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	47	
B1.4 - Etat des contrats de crédit bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2 - Etat des AP/AE/CP		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'information		
C1 - Etat du personnel		
C1.1 - Etat du personnel	57	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures	Voir document du budget principal	

BUDGET ANNEXE DU THEATRE DES CELESTINS		
II. Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	63	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	64	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	65	
B1 - Balance générale du budget -Dépenses	66	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	67	
III. Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	70	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	72	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	74	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	76	
B3 - Opérations d'équipement - Détails des chapitres et articles		X
IV - ANNEXES		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	82	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	86	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	89	
A2 - Etat de la dette		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Voir document budget principal	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6 - Equilibre des opérations financières		
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	92	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	93	
A7 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement et de la TEOM		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1 - Etat des engagements donnés et reçus		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etats des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget - Subventions de fonctionnement 6574	97	
B2 - Etat des AP/AE/CP		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'information		
C1 - Etat du personnel	102	
C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Autres organismes		X
D - Décision en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
		Voir document du budget principal

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

II. Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	109	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	110	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	111	
B1 - Balance générale du budget -Dépenses	112	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	113	
III. Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	116	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	118	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	120	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	122	
B3 - Opérations d'équipement - Détails des chapitres et articles		X
IV - ANNEXES		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	128	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	132	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	134	
A2 - Etat de la dette		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		Voir document budget principal
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6 - Equilibre des opérations financières		
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	138	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	139	
A7 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement et de la TEOM		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1 - Etat des engagements donnés et reçus		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etats des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
- Subventions de fonctionnement 6574	143	
B2 - Etat des AP/AE/CP		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'information		
C1 - Etat du personnel	149	
C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Autres organismes		X
D - Décision en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		Voir document du budget principal

budget annexe des halles (1) : ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupement de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49
 budget annexe des halles (2) : Ces états obligatoires pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT art L5711-1 du CGCT) et à leur établissements publics
 budget annexe des halles (3) : Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

budget annexe des célestins(1) : Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312- du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art.R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant

INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I. BUDGET ANNEXE DES HALLES DE LYON PAUL BOCUSE (NOMENCLATURE M4)

<p>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement. - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : articles 6742 et 6743</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III - Les provisions sont : budgétaires (délibération n° 2014/616 du 24 novembre 2014)</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté : sans reprise des résultats de l'exercice N-1.</p>
--

II. BUDGETS ANNEXES : THEATRE DES CELESTINS ET AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON (NOMENCLATURE M14)

<p>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement. - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. - sans vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : articles 6573, 6574, 2041, 2042, et 2044</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III - Les provisions sont : budgétaires (délibération n° 2005/6017 du 12 décembre 2005)</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté : sans reprise des résultats de l'exercice N-1.</p>

**BUDGET ANNEXE
DES HALLES PAUL
BOCUSE**

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 983 620,00	1 983 620,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 983 620,00	1 983 620,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	432 460,00	432 460,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		432 460,00	432 460,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 416 080,00	2 416 080,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2015 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 264 821,00		1 268 669,00	1 268 669,00	1 268 669,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	296 834,00		304 215,00	304 215,00	304 215,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 942,00		17 500,00	17 500,00	17 500,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 576 597,00		1 590 384,00	1 590 384,00	1 590 384,00
66	CHARGES FINANCIERES	79 522,00		72 980,00	72 980,00	72 980,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 753,00		17 337,00	17 337,00	17 337,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 666 872,00		1 680 701,00	1 680 701,00	1 680 701,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	106 277,00		116 419,00	116 419,00	116 419,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	182 000,00		186 500,00	186 500,00	186 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	288 277,00		302 919,00	302 919,00	302 919,00
	TOTAL	1 955 149,00		1 983 620,00	1 983 620,00	1 983 620,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		1 983 620,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 983 620,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2015 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 496 634,00		1 469 282,00	1 469 282,00	1 469 282,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	452 990,00		508 813,00	508 813,00	508 813,00
	Total des recettes de gestion des services	1 949 624,00		1 978 095,00	1 978 095,00	1 978 095,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 525,00		5 525,00	5 525,00	5 525,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 955 149,00		1 983 620,00	1 983 620,00	1 983 620,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	1 955 149,00		1 983 620,00	1 983 620,00	1 983 620,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		1 983 620,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 983 620,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	302 919,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2015 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 500,00	1 500,00	1 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	50 000,00		161 500,00	161 500,00	161 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	270 566,00		270 960,00	270 960,00	270 960,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	270 566,00		270 960,00	270 960,00	270 960,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	320 566,00		432 460,00	432 460,00	432 460,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	320 566,00		432 460,00	432 460,00	432 460,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
432 460,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2015 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	27 289,00		129 541,00	129 541,00	129 541,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	27 289,00		129 541,00	129 541,00	129 541,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	5 000,00				
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	32 289,00		129 541,00	129 541,00	129 541,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	106 277,00		116 419,00	116 419,00	116 419,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	182 000,00		186 500,00	186 500,00	186 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	288 277,00		302 919,00	302 919,00	302 919,00
	TOTAL	320 566,00		432 460,00	432 460,00	432 460,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
432 460,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	302 919,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 268 669,00		1 268 669,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	304 215,00		304 215,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 500,00		17 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	72 980,00		72 980,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 337,00		17 337,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		186 500,00	186 500,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		116 419,00	116 419,00
Dépenses d'exploitation - Total		1 680 701,00	302 919,00	1 983 620,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 983 620,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	270 960,00		270 960,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 500,00		1 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	160 000,00		160 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		432 460,00		432 460,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	432 460,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 469 282,00		1 469 282,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	508 813,00		508 813,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 525,00		5 525,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		1 983 620,00		1 983 620,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	1 983 620,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	129 541,00		129 541,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		186 500,00	186 500,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		116 419,00	116 419,00
Recettes d'investissement - Total		129 541,00	302 919,00	432 460,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	432 460,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

VOTE DU BUDGET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	1 264 821,00	1 268 669,00	1 268 669,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 904,00	17 460,00	17 460,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	257 232,00	237 000,00	237 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	21 048,00	18 900,00	18 900,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	422,00	450,00	450,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	155 079,00	152 000,00	152 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES		150,00	150,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	23 154,00	32 810,00	32 810,00
6156	MAINTENANCE	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6161	MULTIRISQUES	243,00	400,00	400,00
6168	AUTRES	6 281,00	6 000,00	6 000,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	640,00	660,00	660,00
6226	HONORAIRES	548,00	500,00	500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		500,00	500,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	347,00	349,00	349,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	212,00	200,00	200,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 842,00	2 800,00	2 800,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		400,00	400,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	320 058,00	322 000,00	322 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	120 669,00	120 000,00	120 000,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	97 976,00	60 540,00	60 540,00
635112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	253,00	250,00	250,00
63512	TAXES FONCIERES	115 913,00	155 300,00	155 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	296 834,00	304 215,00	304 215,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	10 025,00	9 925,00	9 925,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	2 307,00	2 330,00	2 330,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	660,00	667,00	667,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 341,00	1 440,00	1 440,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	131 806,00	130 764,00	130 764,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	60 618,00	74 200,00	74 200,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	9 041,00	9 041,00	9 041,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	22 473,00	22 600,00	22 600,00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 748,00	2 748,00	2 748,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	43 639,00	42 500,00	42 500,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	12 176,00	8 000,00	8 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 942,00	17 500,00	17 500,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	2 442,00	2 500,00	2 500,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	12 500,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		1 576 597,00	1 590 384,00	1 590 384,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	79 522,00	72 980,00	72 980,00
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES	79 522,00	72 980,00	72 980,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	10 753,00	17 337,00	17 337,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	100,00	5 000,00	5 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	2 333,00	2 700,00	2 700,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 320,00	9 637,00	9 637,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 666 872,00	1 680 701,00	1 680 701,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	106 277,00	116 419,00	116 419,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	182 000,00	186 500,00	186 500,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	182 000,00	186 500,00	186 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		288 277,00	302 919,00	302 919,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		288 277,00	302 919,00	302 919,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 955 149,00	1 983 620,00	1 983 620,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 983 620,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 496 634,00	1 469 282,00	1 469 282,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 438 386,00	1 411 056,00	1 411 056,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	58 248,00	58 226,00	58 226,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	452 990,00	508 813,00	508 813,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	452 990,00	508 813,00	508 813,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		1 949 624,00	1 978 095,00	1 978 095,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	5 525,00	5 525,00	5 525,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 525,00	5 525,00	5 525,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 955 149,00	1 983 620,00	1 983 620,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 955 149,00	1 983 620,00	1 983 620,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 983 620,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		1 500,00	1 500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		1 500,00	1 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	50 000,00	160 000,00	160 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	50 000,00	160 000,00	160 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	50 000,00	161 500,00	161 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	270 566,00	270 960,00	270 960,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	4 750,00	4 750,00
1687	AUTRES DETTES	265 566,00	266 210,00	266 210,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	270 566,00	270 960,00	270 960,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	320 566,00	432 460,00	432 460,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	320 566,00	432 460,00	432 460,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	432 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	27 289,00	129 541,00	129 541,00
1687	AUTRES DETTES	27 289,00	129 541,00	129 541,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	27 289,00	129 541,00	129 541,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	27 289,00	129 541,00	129 541,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2015 (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	106 277,00	116 419,00	116 419,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	182 000,00	186 500,00	186 500,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	182 000,00	186 500,00	186 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		288 277,00	302 919,00	302 919,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		288 277,00	302 919,00	302 919,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		315 566,00	432 460,00	432 460,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	432 460,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE LA DETTE

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rmbt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
Divers cautions					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					3 827 381,71									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					3 827 381,71									
1687 Autres dettes (Total)					101,05 /									
12100 / 8665325	Ville de Lyon - Budget 01	01/12/2010	22/12/2009	22/03/2010	133 054,39	F		3,50	3,55	EUR	T	P	N	A-1
13121 / 1235188	Ville de Lyon - Budget 01	30/06/2010	24/09/2010	25/03/2011	15 911,87	F		3,07	3,09	EUR	S	C	N	A-1
16033 / 050020524563	Ville de Lyon - Budget 01	22/12/2012	28/12/2012	01/07/2013	720 000,00	V	Eurbor 3 mois	2,61	2,50	EUR	T	C	N	A-1
16040 / 20524502	Ville de Lyon - Budget 01	02/09/2003	01/10/2003	01/10/2004	32 665,87	F		3,70	3,70	EUR	A	C	N	A-1
16043 / 050020524504	Ville de Lyon - Budget 01	07/07/2004	30/06/2004	30/06/2005	40 274,18	F		4,10	4,10	EUR	A	P	N	A-1
19020 / 14385	Ville de Lyon - Budget 01	24/12/2004	31/12/2004	31/12/2005	20 137,09	F		3,50	3,50	EUR	A	P	N	A-1
19147 /	Ville de Lyon - Budget 01	29/10/2002	07/11/2002	07/02/2003	380 808,75	F		4,51	4,59	EUR	T	P	N	A-1
24041 / 0285672-01	Ville de Lyon - Budget 01	23/12/2014	31/12/2014	31/03/2015	110 000,00	F		1,79	1,80	EUR	T	C	N	A-1
24064 / 0447331 01	Ville de Lyon - Budget 01	13/10/2004	29/10/2004	29/01/2005	40 274,18	F		3,98	4,04	EUR	T	C	N	A-1
24070 / 0530191 01	Ville de Lyon - Budget 01	06/04/2006	30/04/2006	30/04/2007	548 033,18	F		3,57	3,57	EUR	A	C	N	A-1
24081 / 00000246007	Ville de Lyon - Budget 01	09/02/2007	29/05/2007	29/05/2009	583 196,06	F		0,00	3,54	EUR	A	C	N	A-1
29130 /	Ville de Lyon - Budget 01	04/07/2008	01/09/2008	01/09/2009	150 753,86	F		4,85	4,85	EUR	A	C	N	A-1
Emprunt 2014	Ville de Lyon - Budget 01	02/05/2013	06/05/2013	06/05/2014	200 000,00	F		2,31	2,35	EUR	A	C	N	A-1
TOTAL GENERAL					3 827 381,71									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurbor 3 mois, ...)
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fine, X pour autres, à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1, Ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		36 895,78					4 750,00	0,00	0,00	0,00
Divers cautions		-		36 895,78					4 750,00	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 163 616,98					266 210,00	72 980,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		2 163 616,98					266 210,00	72 980,00	0,00	0,00
10105 /	N	0,00		127 666,93	8,97	F	3,50	12 289,80	4 308,20	0,00	0,00	0,00
12100 / 8666325	N	0,00		10 607,87	9,73	F	3,07	1 060,80	317,52	0,00	0,00	0,00
13121 / 1235188	N	0,00		600 000,00	12,25	V	2,38	48 000,00	20 117,79	0,00	0,00	0,00
16033 / 050020524553	N	0,00		6 533,23	2,75	F	3,70	2 177,72	241,73	0,00	0,00	0,00
16040 / 20524502	N	0,00		4 146,21	0,50	F	4,10	4 146,21	170,03	0,00	0,00	0,00
16043 / 050020524504	N	0,00		6 422,10	4,00	F	3,50	1 523,63	224,77	0,00	0,00	0,00
19020 / 14385	N	0,00		66 835,46	1,85	F	4,51	32 599,15	2 473,81	0,00	0,00	0,00
19060 / 16385	N	0,00		219 213,23	5,26	F	3,55	36 535,55	7 911,77	0,00	0,00	0,00
19147 /	N	0,00		102 666,68	14,00	F	1,79	7 333,32	1 785,83	0,00	0,00	0,00
24041 / 0285672-01	N	0,00		0,00		F	3,98	2 684,96	387,36	0,00	0,00	0,00
24064 / 0447331 01	N	0,00		0,00		F	3,57	36 535,55	7 825,91	0,00	0,00	0,00
24070 / 0530191 01	N	0,00		219 213,23	3,82	F	4,11	41 656,86	11 984,68	0,00	0,00	0,00
24081 / 00000248007	N	0,00		291 598,04	6,41	F	4,85	10 050,26	3 699,50	0,00	0,00	0,00
29130 /	N	0,00		80 402,04	7,67	F	2,31	13 333,33	4 000,53	0,00	0,00	0,00
Emprunt 2014	N	0,00		244 239,10	15,00	-	-	-	16 282,86	7 330,57	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		2 200 512,76					270 960,00	72 980,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple; Taux variable simple; Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	15 produits 100,00 % de l'encours 2 163 616,98 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(F) Autres types de structure	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur : Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) 500 €	20/12/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis		Durée (en année)	Délibération du
Linéaire	Immobilisations incorporelles	Frais d'études	5	20/12/2013
Linéaire		Frais de recherche et de développement	5	20/12/2013
Linéaire		Frais d'insertion	5	20/12/2013
Linéaire		Droit usage annuel (SaaS)	1	20/12/2013
Linéaire		Logiciels de bureautique	5	20/12/2013
Linéaire		Applications informatiques	10	20/12/2013
Linéaire		Autres immobilisations incorporelles	10	20/12/2013
Linéaire	Immobilisations corporelles	Plantation d'arbres d'arbustes	15	20/12/2013
Linéaire		Autres agencements et aménagements de terrains	15	20/12/2013
Linéaire	Immeubles de rapport	Immeubles de rapport	50	20/12/2013
Linéaire	Construction sur sol d'autrui	Construction sur sol d'autrui	Sur la durée du bail à construction	20/12/2013
Linéaire	Agencement installation	Agencement installation	9	20/12/2013
Linéaire	Materiels de transports	Véhicules de tourisme et petit utilitaire	7	20/12/2013
Linéaire		Gros utilitaire	10	20/12/2013
Linéaire		Poids lourds	15	20/12/2013
Linéaire		Vélos	5	20/12/2013
Linéaire		Motos, Mobylettes, scooters	7	20/12/2013
Linéaire		Autres matériels de transport (chariot remorques surfaceuse)	10	20/12/2013
Linéaire	Materiels informatiques	Terminaux téléphonie mobile	1	20/12/2013
Linéaire		Tablettes et ordiphone	2	20/12/2013
Linéaire		Autres Matériels informatiques	5	20/12/2013
Linéaire		Infrastructure Radiocom	10	20/12/2013
Linéaire	Mobilier	Mobilier urbains, Mobiliers événementiels	10	20/12/2013
Linéaire		Mobilier	15	20/12/2013
Linéaire		Coffres-forts, armoires fortes	30	20/12/2013
Linéaire	Autres Matériels	Structures mobiles de jeux	10	20/12/2013
Linéaire		Matériels audiovisuels	5	20/12/2013
Linéaire		Petit électroménager	2	20/12/2013
Linéaire		Electroménager : cuisine buanderie	7	20/12/2013
Linéaire		Décoration voie publique, Signalisation : barrières, panneaux	5	20/12/2013
Linéaire		Matériels sportifs : En-but, panneaux de baskets, abris de touche, patins à glace	5	20/12/2013
Linéaire		Fonds documentaires modernes	15	20/12/2013
Linéaire		Autres immobilisations corporelles	10	20/12/2013
Linéaire	Biens incorporels	Avances sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	20/12/2013
Linéaire		Avances sur commandes d'immobilisations corporelles	-	20/12/2013
Linéaire		Actions	-	20/12/2013
Linéaire		Obligations	-	20/12/2013
Linéaire		Prêts	-	20/12/2013
Linéaire		Dépôts et cautionnements	-	20/12/2013
Linéaire		Autres créances immobilisées	-	20/12/2013
Linéaire	Subventions d'équipement	Subventions d'équipement versées à des personnes de droit privé (2042*):		20/12/2013
Linéaire		Biens mobiliers, matériel et études	5	20/12/2013
Linéaire		Bâtiment et installations	15	20/12/2013
Linéaire		Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	20/12/2013
Linéaire		Subventions d'équipement versées à des organismes publics (2041*):		20/12/2013
Linéaire		Biens mobiliers, matériel et études	5	20/12/2013
Linéaire		Bâtiment et installations	15	20/12/2013
Linéaire		Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	20/12/2013

Les amortissements des biens en cours se poursuivront suivant les modalités prévues par les délibérations n°96/0954 du 17/10/1996, n° 99/4699 du 13/12/1999 et n°2012/5019 du 17/12/2012.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2016	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2016
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissement dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Restes à recouvrer (loyers)	0,00	2014	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Dépréciation (2)						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI- BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciation (2)						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation de l'équipement...)

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		266 210,00	266 210,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		266 210,00	266 210,00
1687	AUTRES DETTES	266 210,00	266 210,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	266 210,00			266 210,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		302 919,00	302 919,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		302 919,00	302 919,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	186 500,00	186 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	116 419,00	116 419,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	302 919,00				302 919,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	266 210,00
Ressources propres disponibles (IV)	302 919,00
Solde (V = IV-II)(6)	36 709,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble
(6) Indiquer le signe algébrique.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article 6743 : Subventions de fonctionnement			
Direction Gestionnaire	N°Dossier	Objet	2016
		Subventions individualisées*	2 700 €
Direction Emploi et Compétences			2 700 €

* Les subventions individualisées de l'exercice 2016 sont détaillées dans la délibération spécifique présentée au Conseil Municipal du 17 décembre 2015, délibération qui vaut attribution desdites subventions.

ETAT DES AP/AE/CP

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

IV

B2.1
 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017
Dépenses	1 905 933,00		1 905 933,00	1 806 593,71		99 339,29
HPB14 2012 1 Travaux Halle Paul Bocuse	1 905 933,00		1 905 933,00	1 806 593,71		99 339,29
Recettes						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**AUTRES ELEMENTS
D'INFORMATION**

ETAT DU PERSONNEL

BP 2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15

C1- ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15

	EMPLOIS BUDGETAIRES (1) EN ETC			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (2)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL ETC	AGENTS TITULAIRES (3)	AGENTS NON TITULAIRES (4)	TOTAL ETPT
Filière - Catégorie et Cadre d'emploi						
Administrative - Catégorie A - ATTACHES TERRITORIAUX	1,0		1,0	0,0	0,0	0,0
Administrative - Catégorie C - ADJOINTS ADMINISTRATIFS	1,0		1,0	1,0	0,0	1,0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	2,0		2,0	1,0	0,0	1,0
Technique - Catégorie B - TECHNICIENS TERRITORIAUX	1,0		1,0	1,0	0,0	1,0
Technique - Catégorie C - ADJOINTS TECHNIQUES	5,0		5,0	5,0	0,0	5,0
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	6,0		6,0	6,0	0,0	6,0
TOTAL GENERAL	8,0		8,0	7,0	0,0	7,0

(1) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(2) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques *quotité de temps de travail* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 /12).

(3) Titulaires et stagiaires

(4) Non Titulaires (hors Remplaçants pour maladie et maternité)

**BUDGET ANNEXE
DU THEATRE DES
CELESTINS**

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 553 277,00	8 553 277,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 553 277,00	8 553 277,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	286 400,00	286 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		286 400,00	286 400,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 839 677,00	8 839 677,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 897 546,00		3 716 924,00	3 716 924,00	3 716 924,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 326 673,00		4 427 003,00	4 427 003,00	4 427 003,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	335 109,00		227 350,00	227 350,00	227 350,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	8 559 328,00		8 371 277,00	8 371 277,00	8 371 277,00
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 100,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 565 428,00		8 377 377,00	8 377 377,00	8 377 377,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	19 350,00				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	165 700,00		175 900,00	175 900,00	175 900,00
043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	185 050,00		175 900,00	175 900,00	175 900,00
	TOTAL	8 750 478,00		8 553 277,00	8 553 277,00	8 553 277,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
8 553 277,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 339 887,00		1 922 584,00	1 922 584,00	1 922 584,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	551 399,00		423 359,00	423 359,00	423 359,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 712 142,00		6 023 634,00	6 023 634,00	6 023 634,00
	Total des recettes de gestion courante	8 603 428,00		8 369 577,00	8 369 577,00	8 369 577,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	112 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 715 428,00		8 509 577,00	8 509 577,00	8 509 577,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	35 050,00		43 700,00	43 700,00	43 700,00
043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	35 050,00		43 700,00	43 700,00	43 700,00
	TOTAL	8 750 478,00		8 553 277,00	8 553 277,00	8 553 277,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
8 553 277,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	132 200,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 000,00		182 200,00	182 200,00	182 200,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	260 000,00		234 200,00	234 200,00	234 200,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	268 500,00		242 700,00	242 700,00	242 700,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	35 050,00		43 700,00	43 700,00	43 700,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	35 050,00		43 700,00	43 700,00	43 700,00
	TOTAL	303 550,00		286 400,00	286 400,00	286 400,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
286 400,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	110 000,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	110 000,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	118 500,00		110 500,00	110 500,00	110 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	19 350,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	165 700,00		175 900,00	175 900,00	175 900,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	185 050,00		175 900,00	175 900,00	175 900,00
	TOTAL	303 550,00		286 400,00	286 400,00	286 400,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
286 400,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	132 200,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 716 924,00		3 716 924,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 427 003,00		4 427 003,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	227 350,00		227 350,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00		2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 100,00		4 100,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		175 900,00	175 900,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		8 377 377,00	175 900,00	8 553 277,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 553 277,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		43 700,00	43 700,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	182 200,00		182 200,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	52 000,00		52 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		242 700,00	43 700,00	286 400,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	286 400,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 922 584,00		1 922 584,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	423 359,00		423 359,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 023 634,00		6 023 634,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	140 000,00	43 700,00	183 700,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		8 509 577,00	43 700,00	8 553 277,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 553 277,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVE (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	102 000,00		102 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		175 900,00	175 900,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		110 500,00	175 900,00	286 400,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	286 400,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VOTE DU BUDGET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 897 546,00	3 716 924,00	3 716 924,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	95 000,00	90 000,00	90 000,00
60622	CARBURANTS	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	46 240,00	35 000,00	35 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	52 700,00	106 450,00	106 450,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	46 530,00	110 410,00	110 410,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 777 961,00	1 300 247,00	1 300 247,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	222 164,00	410 615,00	410 615,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	63 200,00	60 200,00	60 200,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	700,00	700,00	700,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	75 500,00	65 500,00	65 500,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	MAINTENANCE	72 200,00	77 200,00	77 200,00
616	PRIMES D ASSURANCES	25 500,00	25 500,00	25 500,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	19 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	45 902,00	68 438,00	68 438,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6226	HONORAIRES	33 789,00	71 536,00	71 536,00
6228	DIVERS	591 976,00	552 905,00	552 905,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	162 300,00	139 740,00	139 740,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	141 544,00	130 879,00	130 879,00
6241	TRANSPORT DE BIENS	108 355,00	154 316,00	154 316,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6256	MISSIONS	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6257	RECEPTIONS	49 328,00	50 700,00	50 700,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	31 750,00	30 300,00	30 300,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000,00	9 000,00	9 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	89 280,00	80 000,00	80 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 500,00	7 500,00	7 500,00
63512	TAXES FONCIERES	13 800,00	13 800,00	13 800,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	17 427,00	9 588,00	9 588,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	900,00	900,00	900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 326 673,00	4 427 003,00	4 427 003,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	42 148,00	45 470,00	45 470,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	14 156,00	15 386,00	15 386,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	19 583,00	20 757,00	20 757,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	854 673,00	727 354,00	727 354,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	19 201,00	21 061,00	21 061,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	271 488,00	288 746,00	288 746,00
64131	REMUNERATIONS	1 711 233,00	1 784 848,00	1 784 848,00
64138	AUTRES INDEMNITES	168 896,00	158 299,00	158 299,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	600 042,00	645 095,00	645 095,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	349 360,00	371 954,00	371 954,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	45 153,00	73 912,00	73 912,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	121 331,00	155 746,00	155 746,00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	30 000,00	40 000,00	40 000,00
6488	AUTRES CHARGES	79 409,00	78 375,00	78 375,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	335 109,00	227 350,00	227 350,00
651	REDEVANCES POUR CONCES, BRVTS, LICENCES, LOGICIELS, PROC, DRTS ET VAL SIMIL	317 783,00	210 034,00	210 034,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE	17 326,00	17 316,00	17 316,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		8 559 328,00	8 371 277,00	8 371 277,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	2 000,00		
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES		2 000,00	2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100,00	100,00	100,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 565 428,00	8 377 377,00	8 377 377,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	19 350,00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	165 700,00	175 900,00	175 900,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	165 700,00	175 900,00	175 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		185 050,00	175 900,00	175 900,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		185 050,00	175 900,00	175 900,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 750 478,00	8 553 277,00	8 553 277,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 553 277,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 339 887,00	1 922 584,00	1 922 584,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	7 500,00	16 000,00	16 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	2 277 837,00	1 836 846,00	1 836 846,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES		5 188,00	5 188,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	46 500,00	52 500,00	52 500,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES...)	8 050,00	12 050,00	12 050,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	551 399,00	423 359,00	423 359,00
74718	AUTRES	61 275,00	64 000,00	64 000,00
7472	PARTICIPATIONS REGIONS	179 024,00	45 359,00	45 359,00
7475	PARTICIPATIONS GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	300 000,00		
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	11 100,00	314 000,00	314 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 712 142,00	6 023 634,00	6 023 634,00
751	REDEVANCES POUR CONCES BREVETS LICENCES MARQUES PROCD LOGICIELS DRTS ET VALEURS	792 761,00	1 084 253,00	1 084 253,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	4 839 381,00	4 839 381,00	4 839 381,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	80 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		8 603 428,00	8 369 577,00	8 369 577,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	112 000,00	140 000,00	140 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	112 000,00	140 000,00	140 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 715 428,00	8 509 577,00	8 509 577,00

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	35 050,00	43 700,00	43 700,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	35 050,00	43 700,00	43 700,00
043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		35 050,00	43 700,00	43 700,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 750 478,00	8 553 277,00	8 553 277,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 553 277,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	200 000,00	182 200,00	182 200,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	200 000,00	182 200,00	182 200,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	60 000,00	52 000,00	52 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	60 000,00	52 000,00	52 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	260 000,00	234 200,00	234 200,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	8 500,00	8 500,00	8 500,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		268 500,00	242 700,00	242 700,00
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	35 050,00	43 700,00	43 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	35 050,00	43 700,00	43 700,00
139148	AUTRES COMMUNES	35 050,00	43 700,00	43 700,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	35 050,00	43 700,00	43 700,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	303 550,00	286 400,00	286 400,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	286 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>.

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	110 000,00	102 000,00	102 000,00
13148	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES COMMUNES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13248	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES COMMUNES	60 000,00	52 000,00	52 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	110 000,00	102 000,00	102 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	8 500,00	8 500,00	8 500,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	118 500,00	110 500,00	110 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 350,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	165 700,00	175 900,00	175 900,00
28188	AUTRES	165 700,00	175 900,00	175 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		185 050,00	175 900,00	175 900,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		185 050,00	175 900,00	175 900,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		303 550,00	286 400,00	286 400,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)			
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			286 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>)

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

ANNEXES

PRESENTATION PAR FONCTION

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
DEPENSES						
Dépenses réelles	8 500,00				234 200,00	
- Equipements municipaux (2)					234 200,00	
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	8 500,00					
- Opérations financières	43 700,00					
Total dépenses de l'exercice	52 200,00				234 200,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	52 200,00				234 200,00	

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	184 400,00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes d'investissement	184 400,00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Total dépenses de l'exercice	175 900,00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	175 900,00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	43 700,00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes de fonctionnement	43 700,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles						242 700,00
- Equipements municipaux (2)						234 200,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						8 500,00
- Opérations financières						43 700,00
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice						286 400,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement						286 400,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						286 400,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement						286 400,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice						8 553 277,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement						8 553 277,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						8 553 277,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement						8 553 277,00

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	52 200,00				234 200,00	
	Dépenses réelles	8 500,00				234 200,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					182 200,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					52 000,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00					
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre	43 700,00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 700,00					

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	184 400,00				102 000,00	
	Recettes réelles	8 500,00				102 000,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					102 000,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	175 900,00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	175 900,00					

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	175 900,00				8 377 377,00	
	Dépenses réelles					8 377 377,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					3 716 924,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					4 427 003,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					210 034,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE					17 316,00	
66	CHARGES FINANCIERES					2 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					4 100,00	
	Dépenses d'ordre	175 900,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	175 900,00					

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	43 700,00				8 509 577,00	
	Recettes réelles					8 509 577,00	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					1 922 584,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					423 359,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					6 023 634,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					140 000,00	
	Recettes d'ordre	43 700,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 700,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	175 900,00				175 900,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	175 900,00				175 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	175 900,00				175 900,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	43 700,00				43 700,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 700,00				43 700,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	43 700,00				43 700,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-132 200,00				-132 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)		8 377 377,00			8 377 377,00
	Dépenses de l'exercice		8 377 377,00			8 377 377,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 716 924,00			3 716 924,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 427 003,00			4 427 003,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		210 034,00			210 034,00
66	CHARGES FINANCIERES		2 000,00			2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 100,00			4 100,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE		17 316,00			17 316,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		8 509 577,00			8 509 577,00
	Recettes de l'exercice		8 509 577,00			8 509 577,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 922 584,00			1 922 584,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		423 359,00			423 359,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		6 023 634,00			6 023 634,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		140 000,00			140 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)		132 200,00			132 200,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			8 377 377,00					
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			8 377 377,00					
012	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			3 716 924,00					
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			4 427 003,00					
65	CHARGES FINANCIERES			210 034,00					
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 000,00					
67	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE			4 100,00					
6574				17 316,00					
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			8 509 577,00					
70	PRODUITS DES SERVICES; DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			1 922 584,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			423 359,00					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			6 023 634,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			140 000,00					
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)			132 200,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	52 200,00				52 200,00
	Dépenses de l'exercice	52 200,00				52 200,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 700,00				43 700,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00				8 500,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	184 400,00				184 400,00
	Recettes de l'exercice	184 400,00				184 400,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	175 900,00				175 900,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00				8 500,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	132 200,00				132 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		43 700,00	43 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		43 700,00	43 700,00
139148	AUTRES COMMUNES	43 700,00	43 700,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 700,00			43 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		184 400,00	184 400,00
Ressources propres externes de l'année (a)		8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00	8 500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		175 900,00	175 900,00
28188	AUTRES	175 900,00	175 900,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	184 400,00				184 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	43 700,00
Ressources propres disponibles (IV)	184 400,00
Solde (V = IV-II)(6)	+140 700,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble
(6) Indiquer le signe algébrique.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET	B1.7

ARTICLE 6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Article 6574 : Subventions de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé			
Direction Gestionnaire	N°Dossier	Objet	2016
		Subventions individualisées*	17 316 €
Direction Emploi et Compétences			17 316 €

* Les subventions individualisées de l'exercice 2016 sont détaillées dans la délibération spécifique présentée au Conseil Municipal du 17 décembre 2015, délibération qui vaut attribution desdites subventions.

**AUTRES ELEMENTS
D'INFORMATION**

ETAT DU PERSONNEL

BP 2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15

Filière - Catégorie et Cadre d'emploi	EMPLOIS BUDGETAIRES (1) EN ETC			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (2)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL ETC	AGENTS TITULAIRES (3)	AGENTS NON TITULAIRES (4)	TOTAL ETPT
Administrative - Catégorie A - ATTACHES TERRITORIAUX	10,0		10,0	3,2	4,5	7,7
Administrative - Catégorie B - REDACTEURS TERRITORIAUX	6,0		6,0	4,5	0,5	5,0
Administrative - Catégorie C - ADJOINTS ADMINISTRATIFS	6,0		6,0	6,0	0,0	6,0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	22,0	0,0	22,0	13,7	5,0	18,7
Hors filières - Catégorie A - PAS DE CADRE D'EMPLOI - CATEGA	8,0		8,0		9,3	9,3
Hors filières - Catégorie B - PAS DE CADRE D'EMPLOI - CATEG B	4,0		4,0		4,0	4,0
TOTAL HORS FILIERES	12,0	0,0	12,0	0,0	13,3	13,3
Technique - Catégorie B - TECHNICIENS TERRITORIAUX	1,0		1,0	1,0	0,0	1,0
Technique - Catégorie C - ADJOINTS TECHNIQUES	14,0		14,0	12,8	0,0	12,8
Technique - Catégorie C - AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	6,0		6,0	5,6	0,0	5,6
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	21,0	0,0	21,0	19,4	0,0	19,4
TOTAL GENERAL	55,0	0,0	55,0	33,1	18,3	51,4

(1) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(2) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(3) Titulaires et stagiaires

(4) Non Titulaires (hors Remplaçants pour maladie et maternité)

BP 2016

IV - ANNEXES

IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS-ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15 (suite)

Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0625	0625	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Chargé de communication	CATEGORIE A	Autre	-	-	462	462	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Chargé relations publiques	CATEGORIE A	Autre	-	-	447	447	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Codirecteur du Théâtre des Célestins	CATEGORIE A	Autre	-	-	1433	1433	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Directeur technique du Théâtre des Célestins	CATEGORIE A	Autre	-	-	1124	1124	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Codirecteur du Théâtre des Célestins	CATEGORIE A	Autre	-	-	1814	1814	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Régisseur général du Théâtre des Célestins	CATEGORIE A	Autre	-	-	855	868	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	2
Responsable relations extérieures	CATEGORIE A	Autre	-	-	591	591	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Régisseur	CATEGORIE B	Autre	-	-	478	478	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Régisseur	CATEGORIE B	Autre	-	-	483	617	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	2
									12

Accroissement saisonnier d'activité (3.2E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Rédacteur	CATEGORIE B	Administrative	0348	0348	-	-	Accroissement saisonnier d'activité (3.2E)	CDD	1
Adjoint administratif de 2ème classe	CATEGORIE C	Administrative	0340	0400	-	-	Accroissement saisonnier d'activité (3.2E)	CDD	7,59
Adjoint technique de 2ème classe	CATEGORIE C	Technique	0340	0340	-	-	Accroissement saisonnier d'activité (3.2E)	CDD	0
									8,59

Accroissement temporaire d'activité (3.1E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0379	0379	-	-	Accroissement temporaire d'activité (3.1E)	CDD	1
									1

Emploi de niveau de catégorie A (3-3.2E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0379	0379	-	-	Emploi de niveau de catégorie A (3-3.2E)	CDD	0,6
Directeur territorial	CATEGORIE A	Administrative	0780	0985	-	-	Emploi de niveau de catégorie A (3-3.2E)	CDD	2
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0759	0759	-	-	Emploi de niveau de catégorie A (3-3.2E)	CDI	1
Assistant relations extérieures	CATEGORIE B	Autre	-	-	469	469	Emploi de niveau de catégorie A (3-3.2E)	CDI	1
									4,6

En attente recrutement fonctionnaire (3-2)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0379	0379	-	-	En attente recrutement fonctionnaire (3-2)	CDD	1
Rédacteur	CATEGORIE B	Administrative	0348	0348	-	-	En attente recrutement fonctionnaire (3-2)	CDD	1

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Medico-social

MT : Medico - technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à l'indice brut, ou majoré de la fonction publique

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement

en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) : Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés :

A / autres et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) : Effectifs en ETP au 12/10/15

**BUDGET ANNEXE
DE L'AUDITORIUM-
ORCHESTRE NATIONAL
DE LYON**

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 990 052,00	14 990 052,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		14 990 052,00	14 990 052,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	143 873,00	143 873,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		143 873,00	143 873,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 133 925,00	15 133 925,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 699 134,00		3 571 299,00	3 571 299,00	3 571 299,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 897 797,00		11 029 678,00	11 029 678,00	11 029 678,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	270 611,00		279 475,00	279 475,00	279 475,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	14 867 542,00		14 880 452,00	14 880 452,00	14 880 452,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	14 867 542,00		14 880 452,00	14 880 452,00	14 880 452,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	120 700,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	120 700,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
	TOTAL	14 988 242,00		14 990 052,00	14 990 052,00	14 990 052,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
14 990 052,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 891 650,00		3 891 650,00	3 891 650,00	3 891 650,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 956 225,00		1 956 225,00	1 956 225,00	1 956 225,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 140 367,00		9 140 367,00	9 140 367,00	9 140 367,00
	Total des recettes de gestion courante	14 988 242,00		14 988 242,00	14 988 242,00	14 988 242,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	14 988 242,00		14 988 242,00	14 988 242,00	14 988 242,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			1 810,00	1 810,00	1 810,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			1 810,00	1 810,00	1 810,00
	TOTAL	14 988 242,00		14 990 052,00	14 990 052,00	14 990 052,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
14 990 052,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	107 790,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 422,00		93 000,00	93 000,00	93 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	66 667,00		49 063,00	49 063,00	49 063,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	150 089,00		142 063,00	142 063,00	142 063,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	150 089,00		142 063,00	142 063,00	142 063,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			1 810,00	1 810,00	1 810,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			1 810,00	1 810,00	1 810,00
	TOTAL	150 089,00		143 873,00	143 873,00	143 873,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
143 873,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	29 389,00		34 273,00	34 273,00	34 273,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	29 389,00		34 273,00	34 273,00	34 273,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	29 389,00		34 273,00	34 273,00	34 273,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	120 700,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	120 700,00		109 600,00	109 600,00	109 600,00
	TOTAL	150 089,00		143 873,00	143 873,00	143 873,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
143 873,00

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	107 790,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 571 299,00		3 571 299,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 029 678,00		11 029 678,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	279 475,00		279 475,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		109 600,00	109 600,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		14 880 452,00	109 600,00	14 990 052,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	14 990 052,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		1 810,00	1 810,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	93 000,00		93 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	49 063,00		49 063,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		142 063,00	1 810,00	143 873,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	143 873,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 891 650,00		3 891 650,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 956 225,00		1 956 225,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 140 367,00		9 140 367,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 810,00	1 810,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		14 988 242,00	1 810,00	14 990 052,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 990 052,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	34 273,00		34 273,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		109 600,00	109 600,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
Recettes d'investissement - Total		34 273,00	109 600,00	143 873,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	143 873,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VOTE DU BUDGET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 699 134,00	3 571 299,00	3 571 299,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 480,00	15 310,00	15 310,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	108 333,00	110 160,00	110 160,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	83 333,00	237 015,00	237 015,00
60622	CARBURANTS	4 700,00	5 200,00	5 200,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	20 200,00	18 700,00	18 700,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00	1 500,00	1 500,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	12 000,00	30 130,00	30 130,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	14 894,00	14 800,00	14 800,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)		18 000,00	18 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	25 000,00	19 272,00	19 272,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	116 000,00	307 100,00	307 100,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 200,00	2 700,00	2 700,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	480 069,00	102 900,00	102 900,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	25 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	1 150,00	200,00	200,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	1 500,00	7 000,00	7 000,00
6156	MAINTENANCE	340 025,00	248 755,00	248 755,00
616	PRIMES D ASSURANCES	43 501,00	43 501,00	43 501,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		960,00	960,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 000,00	243 650,00	243 650,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	20 000,00	16 950,00	16 950,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES		2 200,00	2 200,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 578,00	1 580,00	1 580,00
6226	HONORAIRES	58 325,00	152 730,00	152 730,00
6228	DIVERS	955 610,00	850 617,00	850 617,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	120 000,00	90 000,00	90 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	195 000,00	130 000,00	130 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	463 000,00	6 500,00	6 500,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	40 193,00	12 900,00	12 900,00
6248	DIVERS	6 900,00	12 820,00	12 820,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	21 650,00	286 935,00	286 935,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	11 650,00	3 000,00	3 000,00
6256	MISSIONS	211 650,00	64 000,00	64 000,00
6257	RECEPTIONS	18 000,00	25 500,00	25 500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	45 000,00	54 000,00	54 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	18 070,00	17 000,00	17 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		6 000,00	6 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		9 975,00	9 975,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	163 500,00	156 199,00	156 199,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 623,00	211 040,00	211 040,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		4 000,00	4 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		500,00	500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 897 797,00	11 029 678,00	11 029 678,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	86 212,00	12 554,00	12 554,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	23 767,00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	60 484,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	565 041,00	8 788 730,00	8 788 730,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	19 896,00		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	239 196,00	681 555,00	681 555,00
64131	REMUNERATION	6 704 982,00	1 170 189,00	1 170 189,00
64136	INDEMNITES DE PREAVIS ET DE LICENCIEMENT PERSONNEL NON TITULAIRE		100 000,00	100 000,00
64138	AUTRES INDEMNITES	798 748,00	260 990,00	260 990,00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	18 743,00	15 660,00	15 660,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	1 434 232,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	572 472,00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	53 250,00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	1 088,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	70 806,00		
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	100 000,00		
6488	AUTRES CHARGES	148 880,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	270 611,00	279 475,00	279 475,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES	219 304,00		
6574	PROCEDES DROITS. VALEURS SIMILAIRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	51 307,00	51 305,00	51 305,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		228 170,00	228 170,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		14 867 542,00	14 880 452,00	14 880 452,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		14 867 542,00	14 880 452,00	14 880 452,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	120 700,00	109 600,00	109 600,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	120 700,00	109 600,00	109 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		120 700,00	109 600,00	109 600,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		120 700,00	109 600,00	109 600,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 988 242,00	14 990 052,00	14 990 052,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 990 052,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 891 650,00	3 891 650,00	3 891 650,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	3 791 650,00	3 791 650,00	3 791 650,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 956 225,00	1 956 225,00	1 956 225,00
74718	AUTRES	1 880 000,00	1 880 000,00	1 880 000,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	76 225,00	76 225,00	76 225,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 140 367,00	9 140 367,00	9 140 367,00
751	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7552	MARQUES PROCEDES DROITS ET VALEURS PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	9 124 367,00	9 124 367,00	9 124 367,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		14 988 242,00	14 988 242,00	14 988 242,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 988 242,00	14 988 242,00	14 988 242,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)		1 810,00	1 810,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		1 810,00	1 810,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 810,00	1 810,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 988 242,00	14 990 052,00	14 990 052,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 990 052,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	83 422,00	93 000,00	93 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	83 422,00	93 000,00	93 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	66 667,00	49 063,00	49 063,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	66 667,00	49 063,00	49 063,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	150 089,00	142 063,00	142 063,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	150 089,00	142 063,00	142 063,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)		1 810,00	1 810,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		1 810,00	1 810,00
139148	AUTRES COMMUNES		1 810,00	1 810,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 810,00	1 810,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		150 089,00	143 873,00	143 873,00

+
RESTES A REALISER N-1 (11)
+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
143 873,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>)

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	29 389,00	34 273,00	34 273,00
13148	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES COMMUNES		34 273,00	34 273,00
13248	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES COMMUNES	29 389,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	29 389,00	34 273,00	34 273,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION			
	Total des recettes financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	29 389,00	34 273,00	34 273,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget Primitif 2015	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	120 700,00	109 600,00	109 600,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 500,00		
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	10 800,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	300,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 300,00		
28184	MOBILIER	8 800,00		
28188	AUTRES	97 000,00	109 600,00	109 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		120 700,00	109 600,00	109 600,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 700,00	109 600,00	109 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		150 089,00	143 873,00	143 873,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	143 873,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>)

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

ANNEXES

PRESENTATION PAR FONCTION

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
DEPENSES						
Dépenses réelles					142 063,00	
- Equipements municipaux (2)					142 063,00	
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières	1 810,00					
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	1 810,00				142 063,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	1 810,00				142 063,00	

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	34 273,00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes d'investissement	34 273,00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Total dépenses de l'exercice	14 880 452,00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	14 880 452,00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	14 988 242,00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes de fonctionnement	14 988 242,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles						142 063,00
- Equipements municipaux (2)						142 063,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						1 810,00
Total dépenses de l'exercice						143 873,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement						143 873,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						143 873,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement						143 873,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice						14 990 052,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement						14 990 052,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						14 990 052,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement						14 990 052,00

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		1 810,00				142 063,00	
Dépenses réelles							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					142 063,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					93 000,00	
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 810,00					

RECETTES							
Total recettes d'investissement		109 600,00				34 273,00	
Recettes réelles							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					34 273,00	
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	109 600,00					

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		109 600,00				14 880 452,00	
Dépenses réelles							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					14 880 452,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					3 571 299,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					11 029 678,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A UX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES					228 170,00	
Dépenses d'ordre							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	109 600,00				51 305,00	

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		1 810,00				14 988 242,00	
Recettes réelles							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					14 988 242,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					3 891 650,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					1 956 225,00	
Recettes d'ordre							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 810,00				9 140 367,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)							A1
Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement							143 873,00
Dépenses réelles							142 063,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						93 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						49 063,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							1 810,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 810,00
RECETTES							
Total recettes d'investissement							143 873,00
Recettes réelles							34 273,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						34 273,00
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							109 600,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						109 600,00
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement							14 990 052,00
Dépenses réelles							14 880 452,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						3 571 299,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						11 029 678,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						228 170,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A UX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES						51 305,00
Dépenses d'ordre							109 600,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						109 600,00
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement							14 990 052,00
Recettes réelles							14 988 242,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						3 891 650,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						1 956 225,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						9 140 367,00
Recettes d'ordre							1 810,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 810,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	109 600,00				109 600,00
	Dépenses de l'exercice	109 600,00				109 600,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	109 600,00				109 600,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	1 810,00				1 810,00
	Recettes de l'exercice	1 810,00				1 810,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 810,00				1 810,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-107 790,00				-107 790,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	1 810,00				1 810,00
	Dépenses de l'exercice	1 810,00				1 810,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 810,00				1 810,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	109 600,00				109 600,00
	Recettes de l'exercice	109 600,00				109 600,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	109 600,00				109 600,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	107 790,00				107 790,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 810,00	1 810,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 810,00	1 810,00
139148	AUTRES COMMUNES	1 810,00	1 810,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 810,00			1 810,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		109 600,00	109 600,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		109 600,00	109 600,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		
28184	MOBILIER		
28188	AUTRES	109 600,00	109 600,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	109 600,00				109 600,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 810,00
Ressources propres disponibles (IV)	109 600,00
Solde (V = IV-II)(6)	+107 790,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble
(6) Indiquer le signe algébrique.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET	B1.7

ARTICLE 6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Article 6574 : Subventions de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé			
Direction Gestionnaire	N°Dossier	Objet	2016
		Subventions individualisées*	51 305 €
Direction Emploi et Compétences			51 305 €

* Les subventions individualisées de l'exercice 2016 sont détaillées dans la délibération spécifique présentée au Conseil Municipal du 17 décembre 2015, délibération qui vaut attribution desdites subventions.

**AUTRES ELEMENTS
D'INFORMATION**

ETAT DU PERSONNEL

BP 2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15

Filière - Catégorie et Cadre d'emploi	EMPLOIS BUDGETAIRES (1) EN ETC			EFFECTIFS POUR VUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (2)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL ETC	AGENTS TITULAIRES (3)	AGENTS NON TITULAIRES (4)	TOTAL ETPT
Administrative - Catégorie A - ATTACHES TERRITORIAUX	8,0		8,0	2,6	5,4	7,9
Administrative - Catégorie B - REDACTEURS TERRITORIAUX	2,0		2,0	1,0	1,0	2,0
Administrative - Catégorie C - ADJOINTS ADMINISTRATIFS	8,0	1,9	9,9	8,0	0,4	8,4
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	18,0	1,9	19,9	11,5	6,8	18,3
Culturelle - Catégorie B - ASSISTANTS TERR. DE CONSERVATION PATR./BIBL	2,0		2,0		2,0	2,0
TOTAL FILIERE CULTURELLE	2,0	0,0	2,0	0,0	2,0	2,0
Hors filières - Catégorie A - PAS DE CADRE D'EMPLOI - CATEG A	112,0	0,7	112,7		109,5	109,5
Hors filières - Catégorie B - PAS DE CADRE D'EMPLOI - CATEG B	4,0		4,0		3,8	3,8
TOTAL HORS FILIERES	116,0	0,7	116,7	0,0	113,3	113,3
Technique - Catégorie B - TECHNICIENS TERRITORIAUX	3,0		3,0	2,0	1,0	3,0
Technique - Catégorie C - ADJOINT TECHNIQUE	14,0		14,0	11,1	2,6	13,7
Technique - Catégorie C - AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	2,0		2,0	1,9	0,0	1,9
TOTAL TECHNIQUE	19,0	0,0	19,0	15,0	3,6	18,6
TOTAL GENERAL	155,0	2,6	157,6	26,5	125,6	152,2

(1) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(2) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(3) Titulaires et stagiaires

(4) Non Titulaires (hors Remplaçants pour maladie et maternité)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS-ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15	C1

C1-ETAT DU PERSONNEL AU 12/10/15 (suite)

Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré		Nature (4)	Type (5)	
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi			
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0759	0759	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Chef orchestre national	CATEGORIE A	Autre	-	-	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Conseiller artistique	CATEGORIE A	Autre	-	-	-	1100	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	0,7
Directeur de production conseiller artistique	CATEGORIE A	Autre	-	-	936	936	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Directeur général orchestre national de Lyon	CATEGORIE A	Autre	-	-	1850	1850	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Musicien 1ère catégorie ONL	CATEGORIE A	Autre	0844	0876	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	2
Musicien 2ème catégorie ONL	CATEGORIE A	Autre	0779	0824	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	4
Musicien 3ème catégorie ONL	CATEGORIE A	Autre	0740	0779	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	6
Musicien ONL de 2ème cat B	CATEGORIE A	Autre	0841	0841	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	2
Régisseur général orchestre national de Lyon	CATEGORIE A	Autre	-	-	1071	1071	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDD	1
Directeur technique	CATEGORIE A	Autre	-	-	870	870	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Musicien 1ère catégorie ONL	CATEGORIE A	Autre	0889	0981	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	29
Musicien 2ème catégorie ONL	CATEGORIE A	Autre	0838	0916	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	8
Musicien 3ème catégorie ONL	CATEGORIE A	Autre	0792	0870	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	41
Musicien ONL de 2ème cat B	CATEGORIE A	Autre	0894	0946	-	-	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	6
Musicien violon solo	CATEGORIE A	Autre	-	-	1128	1128	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	2
Musicologue, Responsable des publications	CATEGORIE A	Autre	-	-	724	724	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Responsable de l'information	CATEGORIE A	Autre	-	-	613	613	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	0,8
Assistant de programmation artistique	CATEGORIE B	Culturelle	-	-	506	506	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Assistant communication ONL	CATEGORIE B	Autre	-	-	448	448	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	0,8
Assistant de direction	CATEGORIE B	Autre	-	-	525	525	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Chargé de l'édition et de la publicité	CATEGORIE B	Autre	-	-	574	574	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
Chargé relations avec le public	CATEGORIE B	Autre	-	-	642	642	Absence de cadre d'emploi (3-3.1E)	CDI	1
									113,3

Accroissement saisonnier d'activité (3.2E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Adjoint administratif de 2ème classe	CATEGORIE C	Administrative	0364	0364	-	-	Accroissement saisonnier d'activité (3.2E)	CDD	14,32
									14,32

Accroissement temporaire d'activité (3.1E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	CATEGORIE C	Culturelle	0340	0340	-	-	Accroissement temporaire d'activité (3.1E)	CDD	1
									1

Contractuel rplct titulaire en dispo CP CIF (3-1)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Adjoint administratif de 2ème classe	CATEGORIE C	Administrative	0340	0340	-	-	Contractuel rplct tit en dispo CP CIF (3-1)	CDD	1
Adjoint technique de 2ème classe	CATEGORIE C	Technique	0340	0340	-	-	Contractuel rplct tit en dispo CP CIF (3-1)	CDD	1
									2

Emploi de niveau de categorie A (3-3.2E)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Attaché territorial	CATEGORIE A	Administrative	0379	0500	-	-	Emploi de niveau de categorie A (3-3.2E)	CDD	3,8
Directeur territorial	CATEGORIE A	Administrative	0985	0985	-	-	Emploi de niveau de categorie A (3-3.2E)	CDD	0,4
									4,2

En attente recrutement fonctionnaire (3-2)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 12/10/15			Remunération (3)				CONTRAT		Effectifs (6) en ETP au 12/10/15
			Indice brut		Indice majoré				
GRADES	Catégories (1)	Secteur (2)	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Nature (4)	Type (5)	
Rédacteur	CATEGORIE B	Administrative	0348	0348	-	-	En attente recrutement fonctionnaire (3-2)	CDD	1
Assistant de conservation ppal de 2ème classe	CATEGORIE B	Culturelle	0350	0350	-	-	En attente recrutement fonctionnaire (3-2)	CDD	1
Technicien principal de 2ème classe	CATEGORIE B	Technique	0551	0551	-	-	En attente recrutement fonctionnaire (3-2)	CDI	1
Adjoint technique de 1ère classe	CATEGORIE C	Technique	0342	0342	-	-	En attente recrutement fonctionnaire (3-2)	CDD	2
									5

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Medico-social
 MT : Medico - technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à l' indice brut, ou majoré de la fonction publique

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement

en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) : Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés :

A / autres et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) : Effectifs en ETP au 12/10/15